

Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58/CE

Date d'impression: 24/03/2006

Travaillé le: 24/03/2006 -Version: Française

No de l'article, produit: 02589/02493/02165 (et d'autres) Laque pour empreintes

1 Identification du produit et de la société

1.1 Informations sur le produit:

1.1.1 Nom commercial: EarLack

1.1.2 Utilisation: Vernis pour l'usage otologique

1.2 Informations sur le Fabricant / Fournisseur:

Fournisseur: AUDITECH Innovations

Rue : 11 Rue aux Juifs

Pays / code postal / lieu: 76160 Darnétal

2 Composition / information sur les composants

2.1 Nature chimique (préparation):

2.2 Composants dangereux:

Concentration:

No CAS:

Symboles de risque:

Types de risques (CEE/R):

Description: Résine alkyl-silicone dans de solvants organiques.

Toluène Xylène

20 à 40% 20 à 40%

108-88-3 1330-20-7

F Xn F Xn

11-20 11-20/21-38

3 Identification des dangers

3.1 Identification des risques spécifiques pour l'homme et l'environnement: Phrases R: 11-20/21-38

4 Premiers secours

4.1 Conseils d'ordre général:

4.2 Après inhalation:

4.3 Après contact avec la peau:

4.4 Après contact avec les yeux:

4.5 Après ingestion:

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction appropriés:

Facilement inflammable. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation, sortir immédiatement à l'air libre. Calme, chaleur, transport allongé pour consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires en position demi-assise. En cas du danger d'inconscience positionnement et transport en décubitus latéral stable.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et du savon, consulter un médecin le cas échéant.

Rincer les yeux ouverts immédiatement pendant au moins 15 minutes à l'eau courante et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas administrer de lait, d'huile de ricin, d'alcool, d'épinéphrine ou de ses dérivés. Ne pas provoquer de vomissements, car risque de fausse route.

Brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone, extincteurs secs.

5.2 Moyens d'extinction non appropriés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.

5.3 Dangers spécifiques résultant de l'exposition à la substance ou la préparation elle-même, à ses produits de combustion ou aux gaz émanant: -

5.4 Équipement de protection spécifique à utiliser pour la lutte contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome. Effectuer les travaux d'élimination avec des appareils protégés contre l'explosion.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles: Éloigner les personnes non protégées. Porter un vêtement de protection approprié.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Tenir à l'écart des réseaux d'assainissement, des cours d'eau.

Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58/CE

Date d'impression: 24/03/2006

Travaillé le: 24/03/2006 -Version: Française

No de l'article, produit: 02589/02493/02165 (et d'autres) Laque pour empreintes et de la terre. Respecter les prescriptions administratives locales.

6.3 Méthodes de nettoyage / récupération: Récupération au moyen d'un matériel absorbant les liquides (mica expansé, terre d'infusoires). Élimination, voir point 13.

7 Manipulation et stockage

7.1 Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Préventions des incendies et des explosions: Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.

Refroidir dans l'eau les récipients soumis à des dangers; forme des mélanges explosives avec l'air, également dans des récipients vides et non nettoyés.

7.2 Stockage:

Spécification relative aux entrepôts et aux récipients:

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver le récipient à l'écart des aliments.

Conseils de stockage avec d'autres produits: -

Autres informations sur les conditions de stockage:

Conserver à l'abri de l'humidité à une température ne dépassant pas 25 °C.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Conseils supplémentaires relatifs à la conception des installations techniques: -

8.2 Substances associées avec valeurs limites à surveiller relatives au lieu de travail:

Concentration maximale au lieu de travail (MAK):

Valeur MAK pour Valeur MAK pour

No CAS 108-88-3 No CAS 1330-20-7

Toluène Xylène

50 ppm = 190 mg/m³ 100 ppm = 440 mg/m³

8.3 Equipements de protection individuelle:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Enlever immédiatement tout vêtement souillé et imbibé.

Ne pas respirer les vapeurs.

Protection respiratoire (masque à gaz, filtre A): Nécessaire en cas d'aération insuffisante, apparition de vapeurs.

Protection des mains: Gants de protection (p.ex. gants de nitrile).

Protection des yeux: Lunettes de protection / protection du visage.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Aspect:

État physique: liquide

Couleur: transparent

Odeur: typique

9.2 Données relatives à la sécurité: Méthode (67 / 548 / CEE)

Changement d'état:

Température d'ébullition.....: = 109 °C DIN 51356

Point d'éclair.....: = 12 °C DIN 51755

Inflammabilité :

Température d'inflammation..... : = > 450 oC DIN 51794
Auto-inflammation :
Propriétés comburantes :
Risque d'explosion :
Limites d'explosivité..... : = inférieure: env. 1,3% (v/v) supérieure: env. 7,8% (v/v)
Pression de vapeur : = env. 24 hPa à 20 oC env. 9 kPa à 50 oC

Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58/CE

Date d'impression: 24/03/2006

Travaillé le: 24/03/2006 -Version: Française

No de l'article, produit: 02589/02493/02165 (et d'autres) Laque pour empreintes

9.3

10

10.1

10.2

10.3

Densité : =

Solubilité à l'eau : =

Valeur du pH :

Coefficient de distribution octanol / eau:

Viscosité : =

Indications supplémentaires:

Décomposition thermique:..... :

Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Matières à éviter:

Produits de décomposition dangereux :

11

11.0

Informations toxicologiques

Généralités:

11.1 Toxicité aiguë:

Toxicité orale aiguë (LD50):

Toxicité dermique aiguë (LD50):

12 Informations écologiques

env. 0,94 g/cm³ à 20 oC

pratiquement insoluble

n.a.

DIN 51757

env. 200 mPa.s à 23 oC Brookfield

-

Réagit aux oxydants forts.

Pour la proportion de silicone qui se trouve dans la matière: des mesures effectuées à des températures supérieures à 150 oC ont relevé qu'une faible quantité de formaldéhyde est libérée par décomposition oxydante.

Le produit peut être inhalé, avalé et résorbé par la peau. Il a une action irritante sur la peau et les muqueuses. Les symp-tômes d'empoisonnement dépendent de la voie d'application et de la durée d'action: Mal de tête, nausée, vomissement, vertige, inconscience, hémolyse et difficultés hépatiques et rénales. L'aspiration peut entraîner un oedème pulmonaire et une pneumonie.

espèce rat 5000 mg/kg

sources: littérature les données ci-dessus concernent le composant du toluène.

espèce rat 4300 mg/kg

sources: littérature les données ci-dessus concernent le composant du xylène.

espèce lapin 12100 mg/kg

sources: littérature les données ci-dessus concernent le composant du xylène.

12.1 Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradabilité):

Pas de données connues.

12.2 Comportement dans l'environnement: Pas de données connues.

12.3 Effets écotoxiques:

Comportement dans les stations d'épuration des eaux d'égouts (toxicité bactériologique: inhibition respiratoire et de propagation): Ne pas déverser des grandes quantités dans des station d'épuration.

12.4 Autres informations écologiques: Ne pas déverser dans les eaux d'égouts, ni dans la terre et les cours d'eau.

13

13.1

Considérations relatives à l'élimination

Produit: Recommandation: Élimination conforme aux dispositions par incinération dans une usine d'incinération de déchets spéciaux. Les dispositions administratives locales doivent être respectées.

Catalogue européen de déchets, Code No: 07 02 99 (AVV).

13.2 Emballage contaminé: Recommandation: Les emballages doivent être complètement vidés (plus d'égouttage, plus de ruissellement, curé à la spatule).

Les emballages doivent de préférence faire l'objet d'un recyclage

Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58/CE

Date d'impression: 24/03/2006

Travaillé le: 24/03/2006 -Version: Française

No de l'article, produit: 02589/02493/02165 (et d'autres) Laque pour empreintes

ou d'une réutilisation en tenant compte des dispositions locales ou nationales en vigueur.

14

14.1

Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID et GGVS/GGVE:

Classe GGVS/GGVE.....: 3 Code de class. F1

Classe ADR/RID.....: 3 Code de class. F1

Recommandations de sécurité pour le transport routier:

Tableau de sécurité – échelle du danger: 33

Dénomination: Résine en solution

Matière No: 1866 Groupe d'emballage: II

Remarques.....:

Symboles d'expédition ..:

Quantités limitées.....:

Liquide inflammable

Fiche de danger: 3

5 L / 30 kg

14.2 Transport fluvial ADN/ADNR:

Remarques:

14.3 Transport maritime IMDG/GGVmer:

Classe IMDG/GGVmer.: 3 Fiche:3

EmS.....: F-E, S-E

Pollution maritime.....: -

No ONU: 1866 Groupe d'emballage: II

Nom correcte technique:

Nom technique

Point d'éclair.....:

Résine en solution

Liquide inflammable

12 oC c.c.

LTD. QTY.: 5 L / 30 kg

14.4 Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA.....: 3 No ONU : 1866 Groupe d'emballage: II Page: 207 (édition 47)

Proper shipping name ..: Resin solution

Technical name: Flammable liquid

Règles d'emballage.....: PAC: 305 Max. net.: 5 L

CAO: 307 Max. net.: 60 L

Excepted Quantities

LTD.QTY.....:

30 mL / 500 mL

1 L / 30 kg (Y305)

Poste aérienne.....: non autorisé

15

15.1

Informations réglementaires

Classification selon la directive CEE:

Symbole et désignation des dangers du produit:

Symboles: F Xn Désignation: facilement inflammable, nocif

CEE-R: 11-20/21-38 Facilement inflammable. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

CEE-S: 7/9-16-25-29-33 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. Éviter le contact avec les yeux.

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Composant(s) dangereux libellé(s) sur l'étiquette: Contient de toluène et de xylène.

15.2 Directives nationales:

Régulation allemande sur les liquides inflammables (VbF): A I

Classement allemand du risque d'empoisonnement de l'eau (WGK): 2 (dangereux pour l'eau)

16 Autres informations

n.a. = non applicable n.s. = non subordonné

Ces informations décrivent exclusivement les exigences de sécurité du produit et se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne représentent pas une garantie du produit décrit au sens des prescriptions légales de garantie.